

à trois mois de prison avec en prime pour caractérisation de diriger une pendant cinq ans.

Curisé : l'entreprise

« J'avais pas attendu le feu de la spéculation du travail pour le chantier et c'est bien triste lui reprochait.

non respectés

« Il les équipements pour échafaudage avec eux et être de les mettre. Je ne tête derrière eux tous défend l'entrepreneur. Il montrer d'autant plus matière de sécurité que il décédé dans un accident... « Les ouvriers implément pas respectés », regrette son avo-

« J'avoir eu tort de demander aux ouvriers de reprendre les permis en avoir l'autorisation de l'administration. Ça lui qu'un seul échafaudage les chantiers en cours cinq salariés. Je ne pourrais pas permettre de rester bloqués sur ce chantier ». Pour la représentante du « l'obligation d'assurance de ses salariés », il y a de 5.000 € qu'elle pour sanctionner ses faits. Le tribunal l'a finalisée à 3.000 €.

Condamné suris

« J'ai vu la victime, s'accroche à pleins crocs. Ça ne devra son salut qu'à son maître, arrivé sur les lieux. »

soins

« J'ai vu l'animal n'avait pas été déclaré en mairie, ni en ciné comme le prévoit la loi », la représentante du maître contre le père de l'indicien de 33 ans, une fois trois mois de prison avec condamnation à une durée de 18 mois pour les conséquences des dommages qu'il se solde, l'organisme de sécurité et facture de 22.881 €. Il est rangé derrière son tente des résultats de la victime de la victime donnée, le prévenu et déjà, lui verser des provisions sur ses dommages.

« J'ai eu le plaisir de participer à la course. »

Cela faisait cinq ans que ce voilier était au sec sur le port de Toulon. Voué à la casse depuis le décès de ses propriétaires, un couple d'Américains. Jean-Marie Barrière, adhérent du CNL (Centre nautique de Lorient), cherchait lui un bateau léger, rapide et puissant. Dans quelques mois à la retraite, le responsable d'exploitation et de la sûreté portuaire au port de commerce de Lorient était en quête d'une embarcation « facile à manœuvrer et à assumer financièrement et techniquement », adaptée aussi bien à la croisière qu'à la régate. Et il l'a trouvé dans ce 109 baptisé Gaïa, « au numéro de voile prédestiné : 56 ! Ça a été un coup de cœur ».

« Ça a aussi été « un parcours du combattant » pour le remettre en état et

lui faire obtenir la certification européenne. Gaïa a finalement été remis à l'eau le 31 juillet. Et se prépare à sa première régate officielle : L'Atlantique-Le Télégramme ce week-end. « On l'a vidé au maximum, on a acheté des voiles, on a trouvé un partenaire (l'agence Safim, NDLR) ».

« Si on fait un résultat, ce sera la cerise sur le gâteau »

Côté équipage, c'est une « vieille » bande de copains qui s'apprette à naviguer avec Jean-Marie Barrière : l'équipe de « Ride On » repart pour une nouvelle édition. Habités des premières places à bord du J120 d'Yves Lanier, les sept coéquipiers (cinq hommes et deux femmes) espèrent avant tout « bien participer ! Pour nous et pour le club... On

ne sait pas ce que vaut le bateau, on va se jauger par rapport aux autres. Si on fait un résultat, ce sera la cerise sur le gâteau ». Gaïa et « Ride On » ont été construits par le même chantier.

« C'est notre club qui organise et ça se court à la maison... C'est normal de participer ! ». La diversité de cet équipage est à l'image du monde maritime lorientais aujourd'hui : trois marins du commerce, dont la commandant du port ; une intervenante au lycée maritime d'Étel ; une experte maritime ; un voilier et un gréeur... Un équipage qui apprécie particulièrement « l'esprit » L'Atlantique-Le Télégramme : « Une régate qui ne se prend pas le chou, où l'on fait aussi la fête à terre », résume Yves Lanier.

Régates et animations tout le week-end

> Les régates

Samedi : 10 h, départ des régates ; 16 h, arrivée des Imoca (bateaux du Vendée Globe) ; 17 h, retour des équipages.

Dimanche : 9 h 30, départ des régates ; départ des Imoca pour les runs et le Tour de l'île de Groix (retour vers 16 h 30) ; 17 h, remise des prix.

> Les animations

Samedi : 11 h, Zumba au profit des Virades de l'espoir (5 €).

Après-midi : initiation au shiatsu au profit des Virades de l'espoir (5 €). De 13 h à 18 h, initiations nautiques. De 15 h à 17 h, show de sculpture sur glace avec Alain Chartier (champion du monde).

À 17 h, séance de dédicaces avec les skippers du Vendée Globe.

Dimanche : de 13 h à 18 h, initiations nautiques.

De 14 h à 18 h, initiation à la course d'orientation.

De 15 h à 17 h, show de sculpture sur

glace avec Alain Chartier (champion du monde).

À 15 h 30, scène ouverte avec le bagad Groupama.

À 16 h, séance de dédicaces avec les joueurs de l'équipe première du Cep Lorient basket.

Sauf mention contraire, toutes les animations sont gratuites.

Le village L'Atlantique-Le Télégramme sera ouvert samedi, de 12 h à 20 h, et dimanche, de 12 h à 18 h.

Défi Azimut. Une trentaine de skippers dans la course



Cette année, le Défi Azimut (Trophée des 24 heures, Tour de l'île de Groix...) réunit quinze 60 pieds Imoca et 30 skippers prestigieux. Michel Desjoyeux, Jérémie Bayou, Jean-Pierre Dick, Samantha Davis, Vincent Riou, Yann Eliès, Bertrand de Broc... À quelques semaines du départ de la Transat Jacques-Vabre, ils seront tous là ! Samedi, en fin d'après-midi, à terre, les skippers du Vendée Globe se prêteront au jeu des dédicaces avec le grand public. (Photo d'archives Christophe Favreau).